



Demande de succetion en ca de remariage

Par **garance24**, le **19/08/2009** à **16:49**

Bonjour, je suis remariée depuis 25 ans, j'ai travaillé dans l'entreprise de mon mari gratuitement en tant qu'épouse pendant 7 ans; l'entreprise de mon mari a été fermée suite à une liquidation judiciaire qu'il avait eue lors de son 1er mariage: suis-je en droit de lui réclamer les 7 années de salaire, pendant lesquelles j'ai travaillé pour lui svp?

il a 3 enfants de son 1er mariage

j'ai aussi 3 enfants de mon 1er mariage

nous avons fait nos papiers au dernier vivant devant notaire

en cas de décès de mon époux à qui revient les biens svp???

j'ai apporté tous mes meubles lors du remariage, mais ils ont été vendus pour l'entreprise!!!

merci de me répondre

amitié

Garance24